Ecole Elémentaire
Le Sylphe du Grand Bois
40, rue Marquiset
70800 FONTAINE-LES-LUXEUIL
03 84 94 80 10 / 07 68 27 38 57
prim-fontaine-les-luxeuil.ac-besancon.fr
ecole.fontaine-les-luxeuil@ac-besancon.fr

Conseil d'école 3ème trimestre

Ecole élémentaire publique de Fontaine-les-Luxeuil
Vendredi 23 juin 2023 – 17h30

Personnes invitées :
M. Chassard (maire de Fontaine-les-Luxeuil), M. Laurent (maire d'Hautevelle), Mme Antoine (1er adjoint au Maire, chargée des affaires scolaires de la commune de Fontaine), Mme Claudel (Inspectrice de l'Education Nationale), Mmes Aubry, Correia, Hacquard, Géhant, Fourrier, Friche et Nunes, M. Héliot (représentants élus des parents d'élèves), Mme Douche (directrice du périscolaire de Fontaine), Mme Roth (psychologue scolaire), Mme Jodry (rééducatrice RASED), Mme Georges (DDEN), Mmes Laïb, Bathelot et Dollois, MM. Lemort et Poirot (enseignants).

Personnes excusées :
Mme Aubry, Mme Corréia, Mme Roth

Personnes présentes :
M. Chassard (maire de Fontaine-les-Luxeuil), M. Laurent (maire d'Hautevelle), Mme Antoine (1er adjoint au Maire, chargée des affaires scolaires de la commune de Fontaine), Mmes Hacquard, Géhant, Fourrier, Friche et Nunes (représentants élus des parents d'élèves), Mme Douche (directrice du périscolaire de Fontaine), Mme Jodry (rééducatrice RASED), Mme Georges (DDEN), Mmes Laïb, Bathelot et Dollois, MM. Lemort et Poirot (enseignants).

Procès verbal du conseil d'école

1- Evolution des effectifs depuis le dernier Conseil d'Ecole et organisation pédagogique
Les effectifs étaient de 72 élèves lors du 2ème Conseil d'Ecole de l'année scolaire.
Depuis, une élève de CE2 a été admise en ULIS à St Loup Chanois le 16 mars, un élève de CE1 a déménagé à Aillevillers le 24 avril, une élève de CM1 a déménagé à Passavant-la-Rochère le 2 mai, un élève de CE1 et une élève de CM1, placés dans une famille d'accueil de Fontaine, sont arrivés de l'école Picasso à Vesoul le 4 mai et un élève de CM2 originaire de l'école de St Loup Centre a été admis suite à son emménagement à Fontaine.
Cela donne 72 - 3 + 3 = 72 élèves scolarisés à l'école élémentaire à l'heure actuelle.

Les effectifs sont donc maintenant répartis comme suit :

CP Mme Laïb/ Mme Bathelot	CE1-CE2 M. Poirot	CE2-CM1 M. David/ Mme Dollois	CM1-CM2 M. Lemort	Total
13	17 (14 CE1 + 3 CE2)	21 (14 CE2 + 7 CM1)	21 (4 CM1 + 17 CM2)	72

A la rentrée de septembre 2023, 17 CM2 quitteront l'école élémentaire pour le collège tandis que 14 élèves feront leur entrée au CP.
Les effectifs devraient être de 72 - 17 + 14 = 69 élèves.
Un élève est maintenu à rentrée, en cours de CP.
Au niveau des enseignants, Mme Laïb retrouvera sa classe de CP à 50 % tandis que nous attendons encore de savoir qui la complétera ainsi que le nom de l'enseignant nommé dans la classe de CE1-CE2.
Le projet d'organisation pédagogique pour la rentrée prend en compte les recommandations de l'Education Nationale, à savoir :
- un effectif réduit en CP pour favoriser l'apprentissage de la lecture ;
- éviter de diviser les élèves de CP ;
- un effectif inférieur à 25 en CE1 ;
- un effectif d'un même niveau au moins égal à 5 dans une même classe afin de bénéficier d'une dynamique de groupe.

Cela donne le résultat suivant :

CP Mme Laïb/?	CE1-CE2 ?	CE2-CM1 M. David/ Mme Dollois	CM1-CM2 M. Lemort	Total
15	18 (12 CE1 + 6 CE2)	18 (8 CE2 + 10 CM1)	18 (7 CM1 + 11 CM2)	69

A la rentrée de septembre 2024, 11 CM2 devraient quitter l'école alors que 17 devraient entrer au CP, soit un nombre d'élèves possible à 72.

2- Parcours scolaires et liaison CM2-6ème

A l'issue du processus d'orientation entamé en mars, 1 élève de CP bénéficiera d'un prolongement de cycle.
Parmi les 17 élèves orientés en 6ème, 13 iront au collège Masson de St Loup s/Semouse, un seul a choisi le collège St Colomban à Luxeuil et trois élèves seront scolarisés au collège des Thermes à Luxeuil en 6ème SEGPA.
La classe de CM1-CM2 visitera le collège de secteur le 3 juillet après-midi.
En outre, un stage de rentrée composé d'ateliers de découverte encadrés par 8 professeurs du 2nd degré est proposé à tous les élèves de CM2 volontaires entrant au collège Masson en septembre.

3- Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

- Depuis le dernier conseil d'école, Esther Jodry, rééducatrice RASED, a continué son action de soutien à 13 élèves du CP au CM1.
- Le 13 mai, Patricia Roth, psychologue scolaire du RASED, a assisté à une réunion de l'équipe de suivi de scolarisation consacrée au réexamen d'un Projet Personnalisé de Scolarisation menant à une éventuelle orientation ULIS (en fonction d'une prochaine décision de la CDAPH). Elle est intervenue en tout 5 fois (4 bilans).
- La charge du financement des RASED (frais de bureau, achat de tests), auparavant assumée par le département, a été transférée aux communes de leur secteur d'intervention. En ce qui concerne notre RASED de St Loup, la commune de St Loup s'est dite prête à assumer dans un premier temps l'intégralité de la dépense, les autres communes lui reversant par la suite une partie des sommes prises en charge selon des modalités qui restent à définir. Seules les communes de Fontaine et Hautevelle y participent à hauteur de 1,80 € par enfant pris en charge. Pour le versement de cette participation, l'école du Chanois, qui accueille le RASED, doit faire chaque année une demande de subvention à la commune de Fontaine avant le vote du budget, en février-mars.

4- Suivi du projet d'école

- Le nouveau projet d'école présenté dans ses grands axes au 1er conseil d'école de l'année scolaire et dans ses détails au cours du 2ème conseil d'école a été finalisé et envoyé à l'Inspection Départementale pour validation.
- Parmi les actions prévues certaines sont déjà effectives :
  - la généralisation du quart d'heure lecture-plaisir pour développer le lexique des élèves et l'appétence pour la lecture
  - des interventions de l'association Lire et Faire Lire hors temps scolaire pour faire découvrir aux enfants le patrimoine littéraire ;
  - l'utilisation généralisée des barrettes cuisenaires à tous les niveaux pour pallier les difficultés en numération et calcul liées à l'abstraction et aux problèmes de mémoire de travail ;
  - la participation aux concerts JMF et au FICA pour développer l'accès à la culture ;
  - la participation à l'exposition d'art du TER pour promouvoir la pratique artistique ;
  - la mise en place d'un cycle natation pour développer le savoir nager ;
  - l'organisation de sorties scolaires sportives pour contribuer à diversifier les pratiques sportives personnelles des élèves **;**
  - l'utilisation d'un ENT et d'un blog école pour assurer la continuité pédagogique école-famille ;
  - l'opération ''Nettoyons la nature'' pour faire participer les élèves à l'amélioration de leur cadre de vie ;
  - l'organisation de manifestations hors temps scolaires rassemblant enseignants, parents, périscolaire et élèves pour renforcer les liens de la communauté éducative.
  - la visite des élèves de grande section de maternelle en CP pour renforcer la liaison inter-cycles (fait le 23 juin) ;
- Les actions suivantes ont été partiellement mises en place :
  - l'utilisation du boulier (CE2-CM1 pour l'instant) ;
  - la plantation d'un jardinet dans la courette (CP pour l'instant) ;
  - la mise en place d'activités de programmation (CM1 et CM2 cette année).
- Certaines actions enfin, seront mises en place prochainement :
  - lecture d'histoire par les CP aux élèves de grande section, le 29 juin ;
  - la pratique de l'anglais au quotidien dans le cadre de la vie de classe à la rentrée de septembre 2023 ;
  - l'utilisation d'un logiciel en ligne de suivi pédagogique des exercices personnalisés effectués par les élèves à la rentrée de septembre 2023.

5- Accueil périscolaire

- Actuellement, de 26 à 41 enfants sont accueillis à midi et 93 familles sont inscrites pour les deux écoles.
- Pour la rentrée prochaine, l'inscription au périscolaire ainsi que le renouvellement par mise à jour de la fiche enfant pré-remplie se fera sur le portail famille (https://portail.berger-levrault.fr/FrancasHauteSaone/accueil). Il y aura néanmoins une permanence au périscolaire les 28 et 29 août, de 13h-18h pour les nouvelles familles (pendant l'accueil de loisir vacances).
- Mme Antoine rappelle que le périscolaire ne peut pas prendre en charge un enfant s'il n'a pas été inscrit, même en cas d'urgence. Un rappel sera fait par l'école dans ce sens.
- Toute réservation doit être faite au minimum 48 h à l'avance.

6- Bilan des actions et sorties effectuées

- Le 3 et le 7 mars, nos élèves ont assisté à la projection de deux films (L'école du bout du monde et Le Royaume des Chats)

dans le cadre du festival des cinémas d'Asie.

- Le 16 mars, un carnaval des écoles a rassemblé tous les élèves de primaire de Fontaine pour un défilé en musique les conduisant jusqu'à la salle polyvalente avec des déguisements confectionnés en classe ; l'association ''Jeux d'enfants'' les y attendait pour leur servir des boissons agrémentées de beignets fabriqués par les parents.
- Le 28 avril les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à un cross réunissant les élèves du collège Masson et toutes les classes de cycle 3 du secteur ; les élèves de CE2 de Fontaine ont été les seuls de leur classe d'âge à y participer.
- Le 4 mai, tous les élèves de l'école ont participé à l'opération ''Nettoyons la nature'' sur des parcours définis avec la commune.
- Le 8 mai, les élèves du CE2 au CM2 ont participé à l'hommage aux anciens combattants.
- Le 16 et le 30 mai, les classes de CP et CE1-CE2 ont effectué des marches découverte du village sur des parcours d'environ 3,5 km.
- Le 18 juin s'est tenue l'exposition d'art visuel des écoles du secteur de collège Masson au château Bouly, à St Loup s/Semouse.

7- Bilan financier de la coopérative scolaire

- Lors du dernier conseil d'école, la coopérative scolaire disposait d'un solde excédentaire de **13 834,57 €**. Depuis, les opérations suivantes ont été effectuées :

Recettes		Dépenses	
Trop perçu SACEM	58,81	Frais de tenue de comptes	8,00 €
		Achat fournitures pour Carnaval	119,22 €
		Ensemble documents numériques école	460,00 €
		Entrées spectacles + Frais de transport	833,00 €
		Achats lots de Tombola	309,63 €
		Arrhes versés - Sortie Cycle 3	290,00 €
		Achat terreau pour plantations	22,36 €
Total	**58,81 €**	**Total**	**2 042,21 €**
Résultat Négatif		**-1 983,40 €**	

La coopérative scolaire présente actuellement un solde positif de : **13 834,57 € + -1 983,40 € = 11 851,17 €**

- Une vente de photos de classes a été organisée (nous les aurons la semaine prochaine) : 87 photos ont été vendues pour l'élémentaire, soit un bénéfice prévu de 261 €.
- La vente de billets de tombola lancée après les vacances de printemps touche à sa fin : nous avons vendu environ 1080 tickets à 2,00 € en élémentaire.

8- Sorties, intervenants et manifestations prévus

- Le 30 juin se déroulera la fête des écoles de Fontaine avec, au programme, un spectacle des enfants de maternelle, des stands de jeux et un snack-bar ;
- Le 3 juillet, les élèves de la classe de CM1-CM2 découvriront le collège Masson accompagnés par leur maître, Thomas Lemort.
- Le 4 juillet, tous les élèves de l'école effectueront une petite randonnée qui les conduira jusqu'à l'étang communal où ils pique-niqueront.
- Le 6 juillet, les deux classes de cycle 2 se rendront à la citadelle de Besançon pour y participer à des ateliers organisés à leur intention.
- Le 7 juillet, les élèves des deux classes de cycle 3 descendront l'Ognon en canoë, de Villersexel à Bonnal.

9- Travaux effectués ou à effectuer

Nous remercions particulièrement la mairie de Fontaine pour les travaux effectués depuis le mois de mars, à savoir :

- la réfection de l'installation électrique et la pose de prises de courants dans le bûcher permettant d'avoir un accès direct au réseau électrique depuis le préau ;
- la pose de détecteurs de présence déclenchant un éclairage sous et près du préau et devant la porte des CE2-CM1 ;
- le changement de la porte d'entrée du bâtiment accueillant la classe de CM1-CM2 et qui sécurise son accès ;
- l'installation d'une poubelle au mur du préau (un bac recyclage sera mis en place pendant les récréations) ;
- la réparation de la grille menant à la florithèque ;
- la remise en état de 3 tables de tennis de table à l'usage de l'école.

Les enseignants signalent les éléments suivants :

- un barreau est dessoudé sur la grille d'enceinte de la cour ;
- des rideaux doivent être raccrochés en CP.

10- Questions diverses

- L'association Jeux d'Enfants, que nous remercions en conséquence, a proposé de compléter les illustrations du ''vivre ensemble'' sur les murs du préau par des graphes sur les murs de la cour, cette fois sur le thème de l'enseignement des langues vivantes. Une 1ère maquette a été soumise et approuvée par le conseil des maîtres et par la conseillère départementale en langues vivantes ; elle sera complétée par quelques expressions idiomatiques en anglais. Il est prévu que la commune prépare les murs pour permettre la bonne adhérence des peintures réalisées par un graphiste.
- L'association a par ailleurs fait don à l'école d'un ensemble de filets et raquettes de tennis de table pour équiper les tables remises en état par la mairie ;
- L'école maternelle a soulevé à raison le problème de responsabilité et de diminution du temps d'enseignement que pose la sortie des élèves de maternelle et, dans une moindre mesure de l'élémentaire, qui empruntent le transport scolaire à 11h20 et 16h20 (5 min plus tard en élémentaire), le départ de celui-ci étant normalement prévu à 11h35 et 16h35 par les services régionaux. Après, consultation de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale, des services de transport du Conseil Régional et du transporteur, la solution retenue est de revenir à l'horaire normal de départ (11h35 et 16h35 à la maternelle et 11h40 et 16h40 à l'élémentaire).

La séance est levée à 19h35.

Signatures

Le président de séance, François David

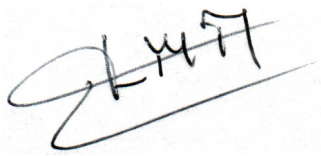

Le secrétaire de séance, Thomas Lemort